

PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE

Direction Régionale des
Affaires Culturelles
Nouvelle-Aquitaine

Périgueux, le 9 janvier 2018

Unité Départementale de
l'Architecture et du
Patrimoine

Monsieur le Président de la communauté de communes
Bastides Dordogne Périgord
12 avenue Jean Moulin
CS 51001
24150 Lalinde



Affaire suivie par Fabrice Turpin/MB
fabrice.turpin@culture.gouv.fr

2, rue de la Cité
CS 31202
24019 – Périgueux cedex

Téléphone 05 53 06 20 60
udap.dordogne@culture.gouv.fr

Objet : Le Buisson de Cadouin – Modification du règlement du PLU
Réf. : Votre courrier du 20.12.2017

Monsieur le Président,

Par courrier cité en référence vous m'avez transmis pour avis le dossier de modification du règlement du PLU du Buisson de Cadouin.

J'émet un avis favorable au dossier présenté.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Xavier Arnold
Architecte et Urbaniste en Chef de l'Etat
Architecte des bâtiments de France
Chef de l'UDAP